
SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ACTUALITES UNIVERSITAIRES	1
COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES	3
Comptes rendus	3
Annonces de colloques et de rencontres	4
PUBLICATIONS ET TRAVAUX	10
Livres	10
En bref	12
Livres parus en allemand sur la France	13
Livres parus en français sur l'Allemagne	14
AGENDA	15
INSTITUTIONS ET PROGRAMMES	20

ACTUALITES UNIVERSITAIRES

En Allemagne, les débats sur l'enseignement supérieur de ces derniers mois étaient dominés, une fois de plus, par la question des ressources financières dont peut ou devrait disposer ce secteur qui, depuis la rentrée 2009/2010, compte quelque 2,1 millions d'étudiants, tous types d'établissements confondus. Si la part des jeunes d'une classe d'âge s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur est montée à 43% pour la même année, ce record historique atteste de l'attractivité persistante d'une formation supérieure auprès des jeunes Allemands. Ces derniers ne se laissent visiblement pas trop impressionner par le tableau très sombre, que brossent les médias à longueur d'année, de la situation matérielle des établissements et des conditions d'études. C'est en effet une situation très complexe qui se présente à l'observateur, car à côté de coupes drastiques effectuées dans le budget d'enseignement supérieur et motivées par la situation difficile des finances publiques, on assiste également à un bras de fer entre le gouvernement fédéral et les Länder sur la répartition des charges que représentent les ressources supplémentaires estimées nécessaires par tous les partis politiques en vue de l'amélioration du système éducatif en général, et de l'enseignement supérieur en particulier.

Il y a d'abord la volonté affichée par le ministre-président du Land de Hesse, M. Roland Koch (chrétien-démocrate), de ne plus préserver le secteur de l'éducation des efforts de rigueur budgétaire. À ce titre, il vient de signer avec les

présidents d'université de son Land un « pacte » prévoyant une réduction annuelle de 30 millions € du budget alloué aux établissements d'enseignement supérieur. Les présidents d'université avaient été vivement incités à signer ce document, car en cas de refus, le ministre des finances menaçait les récalcitrants de coupes encore plus dures et ce sans consultation préalable. Critiqué publiquement pour cette annonce par la ministre fédérale en charge de la Formation et de la Recherche, Mme Schavan (CDU), ainsi que par la chancelière, M. Koch, qui passe pour un conservateur aux avis tranchés, n'a cependant pas cédé. En effet, en matière de politique d'enseignement supérieur, ce fut son gouvernement issu d'une majorité de chrétiens-démocrates et libéraux qui avait été l'un des premiers à rendre obligatoire le paiement de droits universitaires de 500 €/semestre par les étudiants à partir de 2007/2008, avant d'être contraint de les supprimer de nouveau en juin 2008, suite au revers électoral cuisant des chrétiens-démocrates au niveau du Land au printemps de la même année. De nouvelles élections régionales devenues nécessaires, suite au refus d'une partie du groupe parlementaire du SPD régional de voter pour un ministre-président SPD « toléré » par le parti de l'extrême gauche DIE LINKE, avaient permis à M. Koch de reprendre confortablement les rênes du pouvoir en tant que ministre-président de son Land peu de temps après sa défaite initiale. À la surprise générale, M. Koch vient cependant d'annoncer il y a quelques semaines son retrait de ses fonctions politiques à la fin de l'été 2010 car il souhaite se consacrer à « d'autres centres d'intérêt ».

Pour ce qui est de la situation des établissements d'enseignement supérieur, le cas de la Hesse n'est cependant pas isolé, car d'autres Länder s'apprentent à procéder à des restrictions budgétaires comparables, tel le Schleswig-Holstein, dont le gouvernement composé de chrétiens-démocrates et libéraux souhaite rationaliser l'offre universitaire du Land en concentrant chaque filière sur un seul établissement afin d'éviter des doublons. Ainsi la filière de médecine à l'université de Lübeck, qui bénéficie pourtant d'une très bonne réputation parmi les CHU du pays, est menacée de fermeture pour cause de transfert vers l'université de Kiel. Ceci signifierait la fin de la petite université de Lübeck, créée en 1973 seulement, dont la majorité des 2 400 étudiants est inscrite en médecine. De même à la jeune université de Flensburg, les sciences économiques sont menacées, ce qui ramènerait cet établissement au rang antérieur d'établissement spécialisé dans la formation des enseignants scolaires. En Rhénanie du Nord-Westphalie, le Land le plus important de par son

poids démographique et économique, mais également son offre universitaire et son potentiel de recherche, c'est la question des droits universitaires qui continue d'agiter les esprits. Le nouveau gouvernement minoritaire, qui vient de s'installer en juillet 2010 et qui est issu d'une coalition entre sociaux-démocrates et Verts, a promis de supprimer, dès que possible, les droits universitaires dont le gouvernement chrétien-démocrate/libéral sortant avait fait l'un de ses projets phares au nom d'un renforcement de l'autonomie financière des établissements. C'est sans doute également cette question qui a contribué à la lourde défaite que les chrétiens-démocrates viennent de subir début mai dans ce Land, dont la restructuration industrielle et économique en cours depuis les années 1970 doit beaucoup au rôle joué par l'effort consenti par les pouvoirs publics régionaux pour développer l'innovation et la recherche. Or, compte tenu de l'état des finances publiques du Land, il ne sera pas évident de compenser les 280 millions € générés annuellement par les droits universitaires au profit des établissements. Par conséquent, le nouveau gouvernement n'a pas voulu donner de date précise pour la suppression requise par une partie des électeurs sociaux-démocrates et verts. En effet, faute de majorité à la diète de Düsseldorf, le gouvernement doit trouver des majorités au coup par coup et a annoncé son intention de dresser d'abord un état des lieux de l'héritage budgétaire que lui a laissé le gouvernement précédent. Parmi les Länder faisant payer des droits universitaires, il ne reste donc plus que la Bavière, le Bade-Wurtemberg, la Basse-Saxe et Hambourg. Le gouvernement de la Sarre, qui les avait introduits dans un premier temps, est amené à les supprimer de nouveau à partir de la rentrée 2010/2011 suite à un revers électoral subi par la majorité du ministre-président chrétien-démocrate M. Peter Müller, qui a dû céder sur la question des droits universitaires pour pouvoir constituer une nouvelle coalition gouvernementale entre chrétiens-démocrates, libéraux et Verts depuis novembre 2009.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a essuyé un échec dans sa tentative de trouver un compromis avec les Länder dans la répartition des efforts financiers au profit des investissements qui porteraient la part du PIB allemand consacrée à l'éducation et la recherche à 10% (contre 8,4% en 2007), comme cela avait été décidé lors d'un premier sommet de l'éducation (*Bildungsgipfel*) en 2008 entre la chancelière et les ministres-présidents. Lors du 3^e sommet convoqué début juin à Berlin, les Länder ont refusé d'assumer les 60% sur les 13 milliards € que le gouvernement avait revendiqués sans contrepartie de la part du gouvernement fédéral. En effet, les ministres-présidents, chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates confondus, ont demandé au gouvernement d'augmenter sa part promise initialement (40%) et ont souhaité également obtenir une part plus importante des recettes au titre de la TVA afin de pouvoir faire face à ces dépenses supplémentaires. Devant le refus du gouvernement fédéral de céder aux revendications des Länder, tous les participants ont dû constater l'échec du sommet et la réalisation de l'objectif des 10% du PIB a été renvoyée à des temps budgétaires meilleurs.

En revanche, le gouvernement fédéral a réussi à faire adopter par le Bundestag et le Bundesrat une loi instaurant un nouveau type de bourse. Ce nouveau programme national prévoit d'accorder une somme de 300 € mensuels aux meilleurs 10% des effectifs étudiants et ce sur critères universitaires seulement, donc indépendamment des conditions sociales. Ce programme ne se substituera pas aux aides sociales déjà existantes sous la forme du Bafög, versé sur critères sociaux et attribué (en partie) sous forme de prêts remboursables à la fin des études. Le nouveau programme se distinguera également par les sources d'où proviennent les moyens nécessaires pour financer les quelque 160 000 étudiants bénéficiaires. En effet, le gouvernement envisage un cofinancement public-privé à raison de 50% chacun. Les établissements universitaires doivent ainsi trouver obligatoirement auprès des entreprises et des mécènes la moitié des moyens, qui seront complétés pour l'autre moitié par les pouvoirs publics, à savoir le gouvernement fédéral et les Länder. À l'horizon 2013, on estime ainsi qu'il sera nécessaire de trouver quelque 300 millions € auprès du secteur privé si l'on veut atteindre l'objectif des 10% de boursiers. Or, les premières réactions du secteur privé sont des plus prudentes, car les entreprises seront probablement peu enclines à donner de l'argent sans droit de regard sur son utilisation. En effet, une participation des entreprises dans la sélection des bénéficiaires n'est pas prévue par la loi. De plus, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, les entreprises allemandes sont peu habituées à financer des bourses d'études. Par ailleurs, l'expérience dans d'autres pays montre que la levée des fonds suppose une infrastructure organisationnelle et des moyens humains spécialisés qui font défaut dans la plupart des établissements universitaires allemands. Enfin, les établissements situés dans des régions à faible potentiel économique risquent d'être défavorisés par ce système, et d'avoir du mal à lever des fonds dans leur environnement régional, avec une conséquence néfaste qu'a exprimée Mme Wintermantel, la présidente de la Conférence des présidents d'université : les étudiants pourraient être amenés à choisir leur université moins en fonction de la qualité de son enseignement et de sa recherche qu'en fonction de la probabilité de décrocher une bourse selon le nouveau système.

Werner ZETTELMEIER

COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES

Comptes rendus

Le silence des sources en histoire / Das Schweigen der Quellen in der Geschichtswissenschaft

Journée d'étude franco-allemande

Francfort-sur-le-Main, le 20 novembre 2009

C'est une donnée constante dans la pratique des historiens, et pourtant elle pose des problèmes de méthode sans cesse renouvelés : des pans entiers de l'histoire de l'humanité sont passés sous silence par nos sources. Pour prendre un exemple parmi d'autres, on sait que le discours ecclésiastique du haut Moyen Âge a minimisé ou complètement occulté les phénomènes sociaux qui relevaient du scepticisme religieux, du pouvoir laïc en ville, de l'identité ethnique, de la stratégie d'accumulation de richesses ou encore des relations sexuelles. Mais des remarques analogues pourraient également être appliquées, *mutatis mutandis*, au discours colonial ou à celui des auteurs masculins sur les femmes, et finalement à tous les domaines de la vie sociale à travers les âges. Les origines de ces lacunes sont multiples, et l'un des objectifs de cette journée d'étude était d'en démêler les causes possibles. Les contributions ont également permis de réfléchir à la méthode que doit adopter l'historien, qui se voit confronté à un dilemme : d'une part, il trouvera périlleux d'explorer des thèmes qui sont absents de sa documentation, mais d'autre part il reste parfois nécessaire de prendre en compte l'existence de phénomènes historiques aujourd'hui mal attestés.

Lire le compte rendu du colloque :

http://www.cirac.u-cergy.fr/cirac_forum/sources.pdf/

Les systèmes allemand et français de relations sociales face à la dérégulation européenne des services d'intérêt général

Colloque franco-allemand

Paris, les 21 et 22 juin 2010

Ce colloque constitue le dernier volet du programme de formation-recherche « *Relations professionnelles et régulation sociale dans les services d'intérêt général. Comparaison France-Allemagne* ». Il était organisé par le CIRAC, en coopération avec le Deutsch-Französisches Institut de Ludwigsburg et la Maison Heinrich Heine, avec le soutien du Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) et de l'Université de Cergy-Pontoise (Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales, CICC). S'adressant aux représentants des partenaires sociaux, à des experts de la thématique traitée et ouverte aux étudiants de niveau Master et doctorants intéressés, cette rencontre a donné lieu à une comparaison franco-allemande, puis européenne, des systèmes de relations sociales et des conditions d'emploi dans les services d'intérêt économique général (SIEG), dans le contexte de la politique communautaire de libéralisation des secteurs concernés. Cette manifestation complète les travaux de deux journées d'étude (avril et novembre 2009) consacrées respectivement à l'évolution de la négociation collective puis à la gestion des ressources humaines dans ces secteurs (comptes rendus disponibles sur le site du CIRAC :

<http://www.cirac.u-cergy.fr/debats.php>).

Lire le compte rendu du colloque :

http://www.cirac.u-cergy.fr/cirac_forum/sieg.pdf/

Annonces de colloques et de rencontres

9-17 août 2010

Travail et engagement volontaire chez les jeunes en Allemagne, en France et en Chine

Rencontre de jeunes

Lieu :

Melun et Berlin

Cette rencontre trinationale, s'adressant à des jeunes de 18 à 30 ans, est menée conjointement par l'OFAJ, les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens (UCJG) avec son partenaire allemand la Arbeitsgemeinschaft der Evangelischen Jugend in Deutschland e.V. (AEJ) et la All China Youth Federation (ACYF). Elle a pour thème l'importance du volontariat et du bénévolat chez les jeunes dans les sociétés allemande, française et chinoise, et abordera plus spécifiquement les questions suivantes :

- Quel rôle jouent le volontariat et le bénévolat chez les jeunes ?
 - Quels sont les domaines de prédilection dans lesquels les jeunes s'engagent et quelle influence a l'activité volontaire sur le développement personnel ?
 - Quelles sont les possibilités mais aussi les limites que présente une activité volontaire pour un jeune ?
 - De quel soutien ou de quelle reconnaissance bénéficie l'activité volontaire dans notre société ?
- Ces questions seront complétées par des exemples issus de la pratique d'activités bénévoles et volontaires ainsi que par des visites d'associations.

La dernière phase de cette rencontre trinationale aura lieu au **printemps 2011** à Pékin et Wuhan (Chine).

Contact :

lynch@dfjw.org

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ofaj.org/>

**31 août - 5 sept.
2010**

Journées franco-allemandes de juristes et d'étudiants en droit

Conférences

Lieux :

Jugendherberge Düsseldorf /
Cabinet d'avocats Lang &
Rahmann /
Industrie-Club
Düsseldorf

Les journées franco-allemandes de juristes et d'étudiants en droit ont pour objectif d'informer les jeunes juristes sur la formation et les méthodes de travail en France et en Allemagne, ainsi que de réunir des avocats et juristes des deux pays pour un échange d'expériences. Des universitaires et des praticiens français et allemands interviendront sur des thèmes d'actualité, notamment :

- les aspects juridiques et pratiques de la publicité et du marketing en France et en Allemagne ;
- les formations juridiques franco-allemandes (atelier) ;
- la crise de l'euro et le traité de Lisbonne : appréciation, objectifs et méthodes en France et en Allemagne ;
- entre participation aux acquêts et séparation des biens : le projet pilote franco-allemand d'un régime matrimonial commun optionnel - utilité en cas de succès comme d'échec d'un mariage en Europe ;
- le droit des marques et le droit de la concurrence.

Contact :

jleith@uni-mainz.de

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.dfj.org/>

7-11 sept. 2010**Conflits et conflictualités***Séminaire franco-allemand***Lieu :**Moulin d'Andé
Eure

Répondant à une double exigence d'interdisciplinarité et d'ouverture internationale, ce séminaire a pour objectif d'offrir, pendant cinq jours consécutifs, un lieu de réflexion et d'échange à de jeunes chercheurs, doctorants pour la plupart, en sciences humaines et sociales autour d'un thème commun. Le programme, conçu pour explorer et confronter les approches des conflits en sciences sociales et humaines, s'articulera autour des points suivants :

- conflit intérieur,
- conflits de proximité,
- conflits sociaux et controverses,
- conflits entre Etats,
- décrire, écrire et représenter les conflits.

Chaque demi-journée commencera par la conférence d'un(e) spécialiste, suivie d'une session consacrée à la présentation des travaux des participants. Deux demi-journées seront dédiées à des séances de travail en petits groupes.

Contact :

ransinan@ciera.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>**8 sept. 2010****Langues, cultures et communautés virtuelles***Colloque***Lieu :**Université Montesquieu
Bordeaux

Le colloque EUROCALL 2010 aura pour thème les structures en réseaux et les communautés virtuelles dans l'apprentissage de langue médiatisé par les TIC. L'accent sera mis sur les relations – structures et communautés reliées par les langues et les cultures et fonctionnant sur des bases coopératives.

Les sous-thèmes du colloque, qui structurent les intérêts et les préoccupations actuelles dans ce domaine, sont les suivants :

- les communautés d'apprenants, le web et les corpus,
- l'apprentissage à distance, l'apprentissage collaboratif, l'apprentissage mobile,
- la gestion d'environnements multimédias,
- évaluation, rétroaction et guidage dans les écoles et à l'université,
- les corpus : recueil, tri et étude de corpus intégrant la communication en ligne,
- compétence interculturelle et apprentissage des langues,
- communication multimodale en ligne et apprentissage des langues,
- méthodologies de recherche et approche actionnelle,
- mondes virtuels,
- apprentissage formel et informel,
- apprentissage de langue en réseaux dans la formation des adultes,
- la construction de partenariats internationaux/régionaux pour l'apprentissage en réseau,
- les nouvelles communautés d'apprentissage,
- les changements pédagogiques liés à l'intégration des TIC,
- solutions innovantes d'apprentissage à distance.

Contact :

dominique.macaire@aquitaine.iufm.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://eurocall2010.u-bordeaux4.fr/>

16-17 sept. 2010

Représentations du transfrontalier

*Colloque***Lieu :**

Université de Haute Alsace
Mulhouse

Ce colloque, intéressant toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, portera sur les représentations des transfrontaliers des pays limitrophes de la France (Allemagne, Suisse, Luxembourg, Belgique, Italie, Espagne) ainsi que sur le regard que ces derniers portent sur les transfrontaliers français. Il s'inscrit dans l'actualité, car si l'ouverture des frontières et la libre circulation des hommes est bien une donnée sur le sol européen, les stéréotypes et préjugés sur le « voisin », l'« autre », semblent finalement persister. Deux axes structureront la rencontre :

1. la fabrication des représentations transfrontalières : regards croisés, évolutions,
2. les acteurs de la vie transfrontalière face aux représentations de l'autre : stratégies, outils.

Contact :

angeliki.monnier@uha.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.univ-metz.fr/uftr/sha/crem/>

22 sept. 2010

Reflets de la construction européenne

Réflexions, références et refus du débat sur l'Europe

*Colloque***Lieu :**

Université de Toulouse
Le Mirail

Ce colloque pluridisciplinaire, organisé par le Groupe de recherche en histoire immédiate (Université de Toulouse Le Mirail), est centré sur la façon dont la construction européenne est vécue et débattue au quotidien, en partant du cas pratique de la région Midi-Pyrénées, puis en développant sur des faits et des perceptions qui pourraient être qualifiés d'« européens ». L'axe central porte sur la perception de la construction européenne par ceux qui la vivent, en France et ailleurs, au cours des vingt dernières années. La rencontre suivra le déroulement suivant :

1. une europe vécue au quotidien : Midi-Pyrénées,
2. un espace public européen ?
3. des visions de l'Europe : les Suds,
4. des visions de l'Europe : au Nord et à l'Est.

Elle sera clôturée par deux tables rondes, intitulées « L'adhésion populaire à l'Europe dans le Sud-Ouest, mythe ou réalité ? » et « Quelle place pour l'Union européenne dans les relations internationales ? ».

Contact :

bertrand.vayssiere@wanadoo.fr
martine.cuttier@orange.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://calenda.revues.org/>

**29 sept.-2 oct.
2010**

Ville - Culture - Espace

Congrès

Lieu :

Université de Duisbourg-
Essen
Campus Essen

Le septième congrès des Francoromanistes se penchera sur la problématique de la ville en tant que centre urbain et son espace environnant, qu'il soit urbanisé ou rural, et ce sous un angle civilisationnel. Il soulèvera la question des innovations et des antagonismes internes urbains dans un contexte de changements politiques, culturels et économiques. Les communications de spécialistes aborderont les thématiques suivantes :

- l'imaginaire urbain aujourd'hui,
- les français de Paris au XVII^e siècle,
- le wolof dans les français de Paris au XXI^e siècle.

Des ateliers de travail de cinq types sont également proposés :

- ateliers linguistiques,
- ateliers consacrés à la littérature francophone,
- ateliers consacrés à l'espace culturel et à la ville,
- atelier consacré à la didactique de la littérature,
- atelier consacré à la didactique de la linguistique.

Contact :

frankoromanistentag@uni-due.de

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.uni-due.de/romanistik/frankoromanistentag>

6 oct. 2010

La musique du monde et le respect de l'authenticité

Colloque international

Lieu :

EHESS
Paris

Ce colloque aura pour thème l'analyse des festivals de musique du monde et du rôle de ces festivals dans la construction d'un monde de la musique qui voudrait se conjuguer au pluriel dans l'affichage de ses contenus et dans ses modes de diffusion, afin d'échapper au contrôle des grandes maisons de disque et aux situations monopolistiques de diffusion de musique sur Internet. Les travaux réalisés dans le cadre de cet atelier seront présentés courant 2011 par les étudiants, les professeurs et les chercheurs, à Paris et à Berlin, à l'occasion de deux festivals de musique.

Contact :

diaborde@msh-paris.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>

07-10 oct. 2010

Allemagne - France - Pologne de 1945 à nos jours. Transferts et coopération

Colloque

Lieu :

Mayence (à définir)

Ce colloque a pour objectif d'analyser, dans une perspective pluridisciplinaire, les processus de transferts et de coopération et leurs interactions dans le domaine des relations internationales et transnationales de ces trois pays et de leurs sociétés. Il tentera notamment de répondre aux questions suivantes : peut-on repérer des types de modèles qui se laissent transposer d'une forme de tandem à une autre dans la coopération au niveau gouvernemental ou dans le développement d'une scène publique transnationale ? Par exemple, qu'ont pu apporter les expériences du travail de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse à la fondation de l'Office germano-polonais pour la Jeunesse ? Ces processus de transferts ont-ils joué un rôle dans la motivation, les modalités et la mise en pratique de tels dépassements de frontières ? Quels ont été notamment les effets des divergences économiques ? Peut-on parler de « processus d'apprentissage » au niveau des sociétés civiles ?

Contact :

corine.defrance@wanadoo.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>**11-15 oct. 2010**

Pratiques comparées du droit international en France et en Allemagne

Colloque

Lieu :

Paris (à définir)

Les rencontres de jeunes chercheurs en droit international public, organisées dans le cadre des échanges biennaux entre la Société française pour le droit international et la Deutsche Gesellschaft für Völkerrecht, auront pour thème les pratiques comparées du droit international en France et en Allemagne. Elles visent à approfondir la connaissance des pratiques et traditions juridiques des deux Etats et à favoriser des échanges sur les méthodes d'analyse et les paradigmes privilégiés ou à privilégier. Les discussions seront consacrées, d'une part, à l'étude des rapports entre les ordres juridiques nationaux, communautaire et international, et d'autre part, à une étude de la pratique dans une sélection de branches du droit international. Les rencontres se prolongeront avec le Colloque biennal des deux sociétés.

Contact :

cerdin@univ-paris1.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>

21-23 oct. 2010

La communication politique : de la rhétorique classique à la démocratie des médias

*Colloque***Lieu :**

Université de Stuttgart

Ce colloque interdisciplinaire rassemblera historiens, historiens de l'art, spécialistes des sciences politiques, de la communication et des lettres ; il vise à appréhender et à comparer les évolutions de la communication politique dans le contexte franco-allemand, à analyser ses fondements théoriques et à illustrer les exemples actuels de ce processus. Il s'inscrit dans un contexte où les nouveaux médias ne laissent quasiment aucun moment de répit aux acteurs politiques qui se voient observés en permanence, et où parallèlement, les nouveaux médias servent de support à une nouvelle rhétorique de l'image qui reprend les schémas classiques de la mise en scène politique tout en leur conférant une signification différente.

Contact :

felix.heidenreich@izkt.uni-stuttgart.de

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.izkt.de/>**22 nov. 2010**

Echos et répercussions du processus d'unification de l'Allemagne, 1990-2010

*Journée d'étude***Lieu :**

MSHS de Poitiers

Deuxième volet consacré à la mémoire de la chute du Mur de Berlin, cette journée se propose d'étudier l'impact des bouleversements de l'automne 1989 au-delà des frontières allemandes, dans une perspective pluridisciplinaire. Des contributions de sociologues, de géographes, d'historiens, d'historiens de l'art, de philosophes, de spécialistes de la littérature et de la civilisation issus des différentes aires linguistiques et culturelles concernées aborderont des questions comme : quelle fut la réaction des diverses nations européennes lors du rattachement de la RDA à la RFA en 1989-1990 ? Quel écho suscita l'événement dans les milieux intellectuels et culturels ? Comment les nations « partagées », comme l'Irlande ou Chypre par exemple, ont-elles accueilli la nouvelle de la chute du Mur de Berlin ? Quel rôle joua l'unification allemande pour les pays de l'ancien bloc de l'Est ? Peut-on parler, en référence au *Sonderweg* allemand, d'un « renouveau » du modèle allemand en Europe ?

Contact :

hyech@univ-poitiers.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>

Pour publier des annonces ou des appels d'offres dans CIRAC-Forum, adressez-vous à :

CIRAC - Université de Cergy-Pontoise
33 boulevard du Port / 95011 Cergy-Pontoise
Tél.: 01 34 25 67 00 / Fax: 01 34 25 67 01
Werner.Zettelmeier@u-cergy.fr
Solene.Hazouard@u-cergy.fr

PUBLICATIONS ET TRAVAUX

Livres*Markus Lang :***Die Eisenbahnen Deutschlands und Frankreichs,
Bewertung des Liberalisierungs- und Harmonisierungsprozesses
anhand eines Reformvergleichs**

Peter Lang, Frankfurt am Main, 2008, 363 p.

(Europäische Hochschulschriften)

ISBN : 3-631-58162-9



La lecture de la thèse de Markus Lang publiée en 2008 chez Peter Lang apporte un éclairage à la fois historique et systématique sur la politique européenne de libéralisation et d'harmonisation du transport ferroviaire en France et en Allemagne, deux pays comparables en la matière, ne serait-ce que par l'importance de leur réseau ferroviaire. Plus précisément, l'objet de l'ouvrage est d'évaluer les effets des réformes sur les différentes dimensions du transport ferroviaire, à savoir le transport de voyageurs grandes lignes ou régional, le fret, l'infrastructure, les sociétés de chemin de fer et la politique de transport.

Le retour des chemins de fer sur le devant de la scène à partir des années 1990

Markus Lang repart donc des origines du chemin de fer, retraçant les différentes étapes de la constitution du réseau et des sociétés ferroviaires française et allemande. L'auteur analyse comment les périodes de crise ont abouti à des réformes structurelles qui ont conduit à la création des compagnies nationales des chemins de fer dans la période d'après-guerre et aux « paquets » de réforme européens des années 1990. En effet, la crise du transport ferroviaire a atteint son point culminant dans les années 1980, marquées par un net recul en termes de fréquentation et de résultats d'exploitation. En Allemagne, on a pu noter un important report modal, notamment sur le transport routier. En France, la mise en place des premières lignes TGV en 1981, puis 1989, n'a pas réussi à compenser les difficultés rencontrées en particulier dans le fret et le transport régional.

L'auteur montre comment les années 1990 ont marqué un retour du chemin de fer dans les préoccupations des pouvoirs publics, non plus seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle européenne avec un mouvement de réformes sans précédent visant à la libéralisation, l'harmonisation et la modernisation du transport ferroviaire.

L'auteur consacre un chapitre à l'élaboration, l'adoption et la transposition nationale des différents « paquets » de réformes européennes dont les objectifs principaux, dans l'esprit des parties prenantes et notamment de la Commission, sont l'ouverture du transport ferroviaire à la concurrence, l'assainissement financier des sociétés de chemins de fer, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de service, l'harmonisation des systèmes et des conditions de concurrence. L'un des textes majeurs de ces réformes est certainement la Directive 91/440 portant sur la séparation de la gestion des transports et de l'infrastructure dans la mesure où il a ouvert la voie à bon nombre de restructurations que nous connaissons aujourd'hui. L'analyse proposée par Markus Lang permet de resituer de manière complète l'articulation entre les différents textes européens et leurs transpositions nationales et propose également des éléments de discussion sur les modalités d'application envisageables. En ce qui concerne la séparation de la gestion du transport et des infrastructures pour rester sur cet exemple, l'auteur discute ainsi l'alternative possible entre la séparation institutionnelle de l'opérateur et du gestionnaire d'infrastructures d'une part comme cela a été le cas en France avec la création de RFF (Réseau ferré de France) et, d'autre part, « l'intégration verticale » définie - très schématiquement ici - comme la séparation organisationnelle mais au sein d'une même structure, qui est plus proche du modèle allemand.

Un bilan global plutôt positif de la politique de libéralisation et d'harmonisation

Une fois posés le cadre juridique et les éléments du débat théorique, Markus Lang présente une analyse empirique détaillée dans le but d'évaluer l'effet des réformes de libéralisation et d'harmonisation sur les résultats du transport ferroviaire dans ses différentes dimensions. Il est à noter que l'évaluation porte sur les évolutions jusqu'à fin 2007/début 2008. La conclusion de ce travail qui représente le cœur de l'ouvrage est celle d'un effet globalement positif de la politique de l'Union européenne en matière de libéralisation et d'harmonisation des chemins de fer, bien que très différencié selon la dimension considérée. La lecture de l'analyse permet d'affiner, voire de nuancer cette conclusion globale dans la mesure où la corrélation entre la politique européenne et les évolutions constatées est parfois difficile à établir.

Ainsi, en matière de transport de voyageurs grandes lignes, et notamment de transport à grande vitesse, les deux pays ont connu des progrès notables, comme le raccourcissement des temps de trajet et l'internationalisation du réseau. Ces résultats positifs, particulièrement marqués en France qui a fait le choix de la grande vitesse sur lignes nouvelles avec contournement possible d'agglomérations (comme à Lyon pour certaines dessertes), ne sont pas directement attribuables à la politique européenne mais découlent des choix nationaux en matière de politique de transport ferroviaire et du jeu de la concurrence inter-modale. La grande vitesse a contribué, dans le transport de voyageurs grandes lignes, à un rééquilibrage de la part du ferroviaire par rapport aux modes de transport routier et aérien. S'il doit y avoir des effets mesurables de la politique de réformes européennes, ceux-ci sont à chercher – selon l'auteur – plutôt dans le développement du réseau transeuropéen grande vitesse qui se constitue progressivement.

Dans le cas du transport régional, c'est plutôt du côté allemand qu'on enregistre les résultats les plus positifs. Au-delà des investissements en infrastructure et en matériel effectués, Markus Lang voit dans le développement de la concurrence intra-modale en particulier, une source de progrès du transport régional. Il souligne toutefois le rôle clé joué par l'adoption de mesures complémentaires comme la mise en place d'horaires cadencés, le transfert de compétences aux nouvelles autorités organisatrices, l'instauration de nouvelles politiques tarifaires, de mesures pour renforcer la qualité de service.

Finalement, parmi les domaines dans lesquels les effets de la politique de libéralisation européenne sont le plus directement mesurables, on peut compter, selon l'auteur, le fret ferroviaire allemand où les progrès sont dus quasi-exclusivement à la mise en place de la concurrence intra-modale. Par ailleurs, en analysant les résultats de la SNCF et de la DB, il constate que l'assainissement financier des sociétés de chemins de fer est certainement imputable pour partie à la séparation de la gestion de l'exploitation et des infrastructures. Il n'en reste pas moins que la spécificité des chemins de fer pose de manière récurrente le problème de l'endettement qui est aussi lié à la question des choix d'investissements dans la construction et la maintenance des infrastructures. Bien qu'exploitation et infrastructures soient aujourd'hui gérées séparément, l'auteur note que les réformes n'ont pas encore permis aux gestionnaires d'infrastructures (DB Netz AG et RFF) d'obtenir des résultats positifs. Quels que soit les choix institutionnels réalisés dans les deux pays, la question de l'articulation entre les gestionnaires d'infrastructures, les gestionnaires d'exploitation et le rôle des pouvoirs publics reste posée. Markus Lang aborde également la dimension « infrastructure » sous l'angle de l'accès aux réseaux pour les concurrents des opérateurs historiques en analysant la problématique des autorisations d'accès, la politique tarifaire d'accès aux sillons, etc. Il plaide pour la poursuite de la libéralisation pour résoudre les problèmes persistants en matière d'harmonisation des conditions de concurrence.

Perspectives d'avenir ?

En fin d'ouvrage, l'auteur avance un certain nombre de propositions découlant de son analyse comparée et met en avant ce qui pourrait notamment faire l'objet d'un transfert d'expérience entre la France et l'Allemagne. On ne reprendra pas ici les différentes propositions, ne serait-ce que parce qu'en dépit de l'intérêt des pistes évoquées et des discussions qu'elles susciteraient inmanquablement, les évolutions sont tellement rapides que les propositions évoquées en 2007/08 risquent déjà d'être dépassées en 2010 par les tendances du marché et par les progrès technologiques. Elles méritent donc une attention continue au-delà de la date de publication de cet ouvrage. Force est de constater que l'impact des réformes européennes devient aujourd'hui visible pour le grand public avec l'ouverture récente des lignes à grande vitesse transfrontalières à la concurrence : pour l'été 2010, on attend ainsi les offres de Veolia et Trenitalia pour certaines dessertes à grande vitesse depuis Paris et la presse allemande s'inquiétait en janvier dernier du positionnement de la SNCF pour développer la circulation de TGV outre-Rhin. Il y a un aspect que l'auteur n'a que peu abordé, que l'actualité des chemins de fer surtout allemands, mais également français ou encore d'autres pays européens en 2009 et en ce début de 2010 a remis à l'ordre du jour : c'est le problème de la sécurité. Les déboires récurrents de la Deutsche Bahn avec des problèmes techniques, que ce soit comme opérateur du RER (S-Bahn) berlinois ou sur les grandes lignes avec ses trains ICE, provoquent un débat sur la question de savoir si le prix à payer pour les évolutions rapides depuis une dizaine d'années en termes de libéralisation et de déréglementation n'est pas celui d'une perte lourde en termes de sécurité. Outre le préjudice très grave en termes d'image et de coûts supplémentaires pour remédier aux carences techniques déjà constatées jusqu'à présent, il n'y a pas que les syndicats de cheminots qui posent désormais la question de savoir si les progrès objectifs dus à la politique de réformes menée au niveau national et européen ne risquent pas d'être neutralisés à terme par les pertes de fiabilité technique.

Kristin Speck

En bref

Hannah-Kristin ELENCHNEIDER :

Definition und Verständnis des Kulturbegriffes: Die Auswärtige Kulturpolitik Deutschlands und Frankreichs seit 1990 respektive 1992

AVM, Munich, 2009, 136 p.

ISBN : 978-3-89975-944-0

Au même titre que les relations politiques et économiques extérieures, la culture joue un rôle diplomatique de premier ordre. Partant de ce constat, l'auteure oriente sa réflexion autour de trois axes : quels principes nationaux et historiques influencent la politique culturelle extérieure française et allemande ? Dans quelle mesure les définitions de la culture sont-elles comparables dans les deux pays et s'inscrivent-elles dans le cadre élargi de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO ? Et enfin, quelle interprétation de la notion de culture se reflète dans la conception de la diplomatie culturelle prévalant en Allemagne, depuis la réunification, et en France, depuis la signature du Traité de Maastricht ? Au-delà des réponses apportées, l'ouvrage propose au lecteur une riche bibliographie et de nombreux liens Internet. (SH)



DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT (dir.) :

Frankreich Jahrbuch 2009

Französische Blicke auf das zeitgenössische Deutschland

VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, 2010, 266 p.

ISBN : 978-3-531-17348-1



Reprenant les actes du colloque annuel de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsborg, l'édition 2009 du *Frankreich Jahrbuch* est en grande partie consacrée à la vision française de l'Allemagne depuis la chute du Mur. Outre les mutations de la recherche menée en France sur le pays voisin (consécutives au processus de réunification), l'ouvrage s'attelle à mettre en évidence l'image véhiculée par la télévision et la presse écrite française, voire à identifier les modèles de perception dominants dans les relations franco-allemandes. En complément, le lecteur découvrira avec profit une contribution portant sur les enjeux des élections européennes ainsi que deux articles dédiés respectivement au chercheur allemand Gilbert Zieburg, fondateur de la recherche allemande sur la France contemporaine après 1945, et aux germanistes français Edmond Vermeil et Robert Minder, pour trouver en dernier lieu des annexes documentaires utiles. (SH)

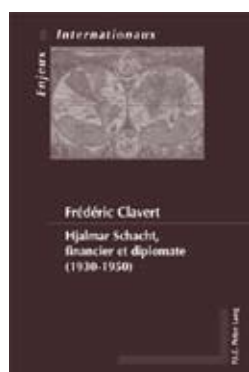
Frédéric CLAVERT :

Hjalmar Schacht, financier et diplomate (1930-1950)

P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2009, 473 p.

(Enjeux internationaux ; 6)

ISBN : 978-90-5201-542-2



Hjalmar Schacht, celui que l'on appelle le « magicien des finances » car il a su juguler l'inflation des années 1920 et aurait ainsi sauvé la monnaie allemande, est aussi l'homme qui a financé le réarmement, en sa qualité de ministre de l'Économie sous le III^e Reich. Le fil chronologique de cette thèse de doctorat permet de suivre ce personnage ambivalent de la veille de la Première Guerre mondiale, à l'heure de sa formation et de ses premiers emplois, à l'épisode de la dénazification en 1950. Le rôle prédominant des banquiers centraux dans les années 1920 fait de Schacht un acteur incontournable du jeu politique et des relations internationales, dans un contexte de reconstruction financière et économique du continent européen. Son importance politique est en outre appréciable à la durée de sa carrière, qui s'étend de 1914 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est sur la période de proximité, voire de collaboration, de Schacht avec le nazisme que Frédéric Clavert, docteur en histoire contemporaine travaillant au Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe à Luxembourg, met l'accent. Ce focus étroit souligne la personnalité complexe du financier, saisie dans son contexte. L'ouvrage, dense et rigoureusement documenté, est donc plus qu'une simple biographie : il éclaire le rapport des élites avec le régime national-socialiste, ce qui pose la question des enjeux de l'épuration et de la dénazification et fait de Schacht un personnage emblématique de l'immédiat après-guerre, non seulement en Allemagne mais encore au niveau européen. (CS)

Livres parus en allemand sur la France

Politique et société

BURGERT Denise : Politisch-mediale Beziehungsgeflechte: Ein Vergleich politikfeldspezifischer Kommunikationskulturen in Deutschland und Frankreich. - Berlin : LIT-Verl., 2010. - 402 p. - (Studien zur politischen Kommunikation ; Bd. 3)

CAIL S. et al. (Hrsg.) : Umweltpolitische Ziele der EU: deutsch-französische Beiträge zur Zielerreichung; Tagungsband des ersten deutsch-französischen Workshops Energiewirtschaft und Nachhaltigkeit in Karlsruhe am 29.-30. Januar 2009. - Karlsruhe : KIT Scientific Publishing, 2009. - 139 p.

HUNOLD Dagmar : Die Wahrnehmung von Menschen ohne regulären Aufenthaltsstatus: Kontextualisierung und Argumentationen zu Illegalität und Illegalisierung in deutschen und französischen Printmedien ; 1992-2001. - Dresden : Techn. Univ., 2009. - 264 p.

KLINKER Sonja : Maghrebiner in Frankreich, Türken in Deutschland: Eine vergleichende Untersuchung zu Identität und Integration muslimischer Einwanderergruppen in europäische Mehrheitsgesellschaften. - Frankfurt/Main : P. Lang, 2010. - 356 p. - (Hildesheimer Schriften zur interkulturellen Kommunikation ; 2)

MAULIN Eric et al. (Hrsg.) : Der Eurodistrikt Strassburg Ortenau: Konstruktion eines lebendigen Europa = L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. - Vevey : Ed. de la Salde, 2009. - 250,228 p.

RATZMANN Nora : Reform des französischen Wohlfahrtsstaates: Die Einführung innovativer Finanzierungsinstrumente am Beispiel des Allgemeinen Sozialbeitrages (Contribution Sociale Généralisée). - Ludwigsburg: Deutsch-Französisches Institut, 2010. - 90 p. - (DFI compact ; 8)

SCHWENKE Felix : Die Idee der «souveraineté nationale» in der Diskussion über den EU-Verfassungsvertrag vor dem Referendum 2005 in Frankreich. - Münster : LIT, 2010. - 307 p. - (Schriftenreihe der Stipendiatinnen und Stipendiaten der Friedrich-Ebert-Stiftung ; 37)

WEIS Martina : Stereotyp, et alors?: Das Frankreichbild bayerischer Schüler im Kontext von Lehrplan, Schulbuch und individueller Frankreicherfahrung. - Tönning et al. : Der Andere Verl., 2009. - XII,217 p.

Droit

KAPPSTEIN Hanna : Das Verfahren in Scheidungssachen in Frankreich und Deutschland. - München: C.H. Beck, 2010. - XXVI,329 p. (Münchener Universitätschriften : Reihe der Juristischen Fakultät ; 230)

ROSENZWEIG Göntje : Eingetragene Lebenspartnerschaft und Pacte civil de Solidarité: Die gesetzlichen Grundlagen unter besonderer Beachtung der vermögensrechtlichen Wirkungen. - Frankfurt/Main : P. Lang, 2010. - 263 p. - (Europäische Hochschulschriften : Reihe 2, Rechtswissenschaft ; 4986)

SCHNIEDERS Ralf : Die Delegation der öffentlichen Dienstleistung des Schienenpersonennahverkehrs: Ein deutsch-französischer Rechtsvergleich. - Berlin : Duncker & Humblot, 2010. - 368 p. - (Tübinger Schriften zum Staats- und Verwaltungsrecht ; 82)

Histoire

HARTMANN Heinrich : Organisation und Geschäft: Unternehmensorganisation in Frankreich und Deutschland 1890-1914. - Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2010. - 372 p. - (Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft ; 185)

MAYER Michael : Staaten als Täter: Ministerialbürokratie und «Judenpolitik» in NS-Deutschland und Vichy-Frankreich ; ein Vergleich. - München : Oldenbourg, 2010. - X,479 p. - (Studien zur Zeitgeschichte ; 80)

ROUSSO Henry : Vichy: Frankreich unter deutscher Besatzung 1940-1944. - München : C.H. Beck, 2009. - 146 p. - (Beck'sche Reihe ; 1910)

SIMON Vera Caroline : Gefeierte Nation: Erinnerungskultur und Nationalfeiertag in Deutschland und Frankreich seit 1990. - Frankfurt/Main et al. : Campus, 2010. - 415 p. - (Historische Studien ; 53)

THIEMEYER Thomas : Fortsetzung des Krieges mit anderen Mitteln: Die beiden Weltkriege im Museum. - Paderborn : Schöningh, 2010. - 366 p. - (Krieg in der Geschichte ; 62)

Relations franco-allemandes

DEFrance Corine et al. (Hrsg.) : Wege der Verständigung zwischen Deutschen und Franzosen nach 1945: Zivilgesellschaftliche Annäherungen. - Tübingen : Narr, 2010. - 412 p. - (Edition Lendemains ; 7)

DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT, BAASNER Franck : Frankreich-Jahrbuch 2009: Französische Blicke auf das zeitgenössische Deutschland. - Wiesbaden : VS Verl. für Sozialwissenschaften, 2010. - 266 p.

FELTEN Franz J. et al. (Hrsg.) : Frankreich am Rhein: Vom Mittelalter bis heute. - Stuttgart : F. Steiner, 2009. - 236 p. - (Mainzer Vorträge ; 13)

JANSEN Isabelle (Hrsg.) : Dialog und Differenzen: 1789 bis 1870 ; deutsch-französische Kunstbeziehungen = les relations artistiques entre la France et l'Allemagne. - Berlin et al. : Deutscher Kunstverl., 2010. - XII,407 p. - (Passagen/Passages ; 34)

STANDKE Klaus-Heinrich (Hrsg.) : Das Weimarer Dreieck in Europa: Die deutsch-französisch-polnische Zusammenarbeit; Entstehung-Potentiale-Perspektiven = Le triangle de Weimar en Europe. - Toruń: Marszałek, 2009. - 931 p. - (Seria : Trójkąt Weimarski)

Littérature

MÄLZER-SEMLINGER Nathalie : Die Vermittlung französischer Literatur nach Deutschland zwischen 1871 und 1933. - Duisburg-Essen : [s.e.], 2009. - 347 p.

Cette liste a été établie avec le concours de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg.
Elle ne prétend pas à l'exhaustivité.

Livres parus en français sur l'Allemagne

Histoire

ARNAUD Patrice : Les STO : histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945. - Paris : CNRS Editions, 2010. - 592 p. - (Seconde Guerre mondiale)

BATTEGAY Alain, ERRAMUZPE Geneviève, TETU-DELAGE Marie-Thérèse (dir.) : Exposer les mémoires et l'histoire, Berlin-Ravensbrück : carnet de visites et de rencontres, décembre 2007. - Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010. - 284 p. - (Matières à penser)

BOGDAN Henry : Les Hohenzollern : la dynastie qui a fait l'Allemagne (1061-1918). - Paris : Perrin, 2010. - p.[n.c.]

BORIES-SAWALA Helga Elisabeth : Dans la gueule du loup : les Français requis du travail en Allemagne. - Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2010. - 387 p. - (Histoire et civilisations)

BURGAUD Stéphanie : La politique russe de Bismarck et l'unification allemande : mythe fondateur et réalités politiques. - Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2010. - 504 p. - (Les mondes germaniques ; 14)

CHAPOUTOT Johann : Le meurtre de Weimar. - Paris : PUF, 2010. - 144 p. - (Perspectives critiques)

CHAUVEY Didier : Georg Elser et l'attentat du 8 novembre 1939 contre Hitler. - Paris : L'Harmattan, 2009. - 132 p. - (Historiques. Série Travaux)

DECKER Thomas : Berlin, 9 novembre 1989. - Paris : In Edit(s), 2009. - 185 p.

DES CARS Jean : Louis II de Bavière ou Le roi foudroyé. - Paris : Perrin, 2010. - p.[n.c.]. - (Tempus ; 306)

ENZENBERGER Hans Magnus : Hammerstein ou L'intransigeance : une histoire allemande. - Paris : Gallimard, 2010. - 391 p. - (Du monde entier)

GODMAN Peter : Hitler et le Vatican. - Paris : Perrin, 2010. - 368 p.

JULIEN Elise : Paris, Berlin, la mémoire de la guerre : 1914-1933. - Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010. - 409 p. - (Histoire)

LAMBERT Pierre-Philippe, LE MAREC Gérard : Les français sous le casque allemand : Europe 1941-1945. - Nouv. éd. - Paris : Grancher, 2010. - 256 p. - (Témoignages pour l'histoire)

LAUDIN Gérard (dir.) : Berlin : 1700-1929 : sociabilités et espace urbain. - Paris : L'Harmattan, 2010. - 250 p. - (Les mondes germaniques)

LINDNER Stephan H. : Au cœur de l'IG Farben : l'usine chimique de Hoechst sous le troisième Reich. - Paris : Belles lettres, 2010. - 414 p.

MAJERUS Benoît, KMEC Sonja, MARGUES Michel, PEPORTE Pit (dir.) : Dépasser le cadre national des lieux de mémoire : innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales. - Bruxelles : PIE-Peter Lang, 2009. - 274 p. - (Comparatisme et société ; 9)

MASSON Philippe : Histoire de l'armée allemande, 1939-1945. - Paris : Perrin, 2010. - p.[n.c.]. - (Tempus ; 318)

MAURER Catherine (dir.) : Les espaces de l'Allemagne au XIX^e siècle : frontières centres et questions nationales. - Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2010. - 267 p. - (Les mondes germaniques ; 15)

OESER Alexandra : Enseigner Hitler : les adolescents face au passé nazi en Allemagne : interprétations, appropriations et usages de l'histoire. - Paris : Maisons des sciences de l'homme, 2010. - 430 p. - (Dialogiques)

LOUDIN Bernard, GEORGES Michèle : Histoires de Berlin. - Paris : Perrin, 2010. - 472 p. - (Tempus ; 317)

PETIT Jean : 1870-1871, face à la Prusse. - Saint-Cyr-sur-Loire : A. Sutton, 2010. - 156 p. - (Evocations)

RYBACK Timothy W. : Dans la bibliothèque privée d'Hitler : les livres qui ont modelé sa vie. - Paris : LGF, 2010. - 440 p. - (Le Livre de poche ; 31714)

Politique et société

CADI Clotilde : Siemens, du capitalisme familial à la multinationale. - Strasbourg : Hirlé, 2010. - 319 p.

CARRIAS Eugène : Pensée militaire allemande. - Paris : Economica, 2010. - 500 p. - (Stratégies et doctrines)

CLOUET Louise-Marie, STARK Hans : Radioscopies de l'Allemagne : 2010. - Paris : IFRI, 2010. - 369 p. - (Les études)

JAURES Jean : Les origines du socialisme allemand : thèse latine de Jean Jaurès. - Toulouse : Ombres blanches, 2010. - 156 p. - (Rue des gestes)

MARSAULT Ralf : Résistance à l'effacement : nature de l'espace et temporalité de la présence sur les Wagenburgs de Berlin entre 1990 et 1996. - Dijon : Presses du réel, 2010. - 496 p. - (Bibliothèque art, action, pensée)

RISTERUCCI-ROUDNICKY Danielle : Nausikaa : la réception de la littérature française en RDA (1945-1990) : une bibliographie de transfert. - Paris : Maison des sciences de l'homme, 2010. - 130 p.

Dictionnaire

BOELCKE Jürgen, STRAUB Bernard, THIELE Paul : Dictionnaire de l'allemand économique, commercial et financier : allemand-français : gestion, marketing, informatique, droit, correspondance commerciale, langue de la presse = Wörterbuch für Wirtschaft, Handel und Finanzwesen : Französisch-Deutsch. - Nouv. éd. - Paris : Langues pour tous, 2010. - 922 p. - (Les langues pour tous ; 3087)

Droit

MENJUCQ Michel, FAGES Bernard (éd.) : Actualité et évolutions comparées du droit allemand et français des sociétés. - Paris : Dalloz, 2010. - 250 p. - (Actes)

AGENDA

DISTINCTION

Lauréats du Prix Franco-Allemand du Journalisme 2010

Les membres français et allemands du jury ont désigné les 12 et 13 mai les lauréats du Prix Franco-Allemand du Journalisme. Il récompense des productions françaises et allemandes qui contribuent à une meilleure compréhension du pays voisin. La remise des prix a eu lieu le 22 juin dans les locaux de la Zweites Deutsches Fernsehen (ZDF) à Berlin.

- **Catégorie Télévision** (6 000 €) : Frédéric Compain et Bruno Lancesseur pour leur reportage « *EADS-Airbus, une affaire d'Etats* », diffusé sur ARTE et coproduit par France 3,

- **catégorie Radio** (6 000 €) : Jean-Luc Hees et Willi Steul pour « *Radio France fait le mur* », en coopération avec Deutschlandradio,

- **catégorie Presse écrite** (6 000 €) : Johannes Kloth pour son article « *Bon appétit* » publié dans le quotidien allemand *Saarbrücker Zeitung*, qui portait sur l'un des stéréotypes allemands sur le Français moyen : les cuisses de grenouille,

- **catégorie Internet** (6 000 €) : Anne Mailliet et Brice Boussouar pour « *Webdoc - La chute du mur de Berlin* », sur le site <http://www.france24.com/>,

- **catégorie Jeunes talents** (4 000 €) : Julia Friedrichs et Eva Müller pour leur film « *Paris plutôt que l'aide sociale* » diffusé sur la chaîne allemande WDR, qui décrit l'intégration à Paris d'une famille vivant de l'aide sociale en Allemagne.

Le **Grand Prix Franco-Allemand du Journalisme 2010** a quant à lui été attribué à l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl.

Pour plus d'informations consulter :
<http://www.sr-online.de/dfjp/>

Contact :

Prix Franco-Allemand du Journalisme
Saarländischer Rundfunk
Funkhaus Halberg
D-66100 Saarbrücken
Tél. : +49 (0) 681 602 2407
Fax : +49 (0) 681 602 2608
Courriel : dfjp@sr-online.de

APPEL À CANDIDATURES

Formation d'animateurs-interprètes

Proposées par l'OFAJ, le Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD), la Gesellschaft für über-nationale Zusammenarbeit (GÜZ), la Ligue de l'Enseignement, le Centre Associatif Social et Familial (CASF) de Bischweiler et le Bund der Deutschen Landjugend (BDL), ces formations s'adressent à toute personne souhaitant accompagner des rencontres franco-allemandes en tant qu'animateur-interprète. Une bonne pratique de l'allemand est nécessaire, et la priorité sera donnée aux candidats ayant de l'expérience dans les échanges ou activités internationales. La participation aux frais de formation et d'hébergement en pension complète s'élève à 350 €.

Formations :

- **16 - 25 juillet 2010 à Nîmes** : organisée par le BDL et la Ligue de l'Enseignement

- **17 - 26 juillet 2010 à Berlin** : organisée par le BDL et le CASF

- **10 - 19 septembre 2010 à Evian-les-Bains** : organisée par le BILD et la GÜZ

- **25 octobre - 3 novembre 2010 à Berlin** : organisée par le BILD et la GÜZ

**dans la limite des
places disponibles**

Contact :

BILD
50, rue de Laborde
75008 Paris
Tél. : 01 43 87 90 30
Fax : 01 42 93 50 94
Courriel : formations@bild-documents.org

GÜZ
Dottendorfer Straße 86
D-53129 Bonn
Tél. : +49 (0) 228 9239810
Fax : +49 (0) 228 690385
Courriel : kontakt@gueuz-dokumente.org

Pour plus d'informations consulter :
<http://www.bild-documents.org/>
<http://www.gueuz-dokumente.org/>

APPEL À CANDIDATURES**Ateliers pour traducteurs**

PASSAGE & CO. organise le quatrième atelier de formation continue pour jeunes traducteurs littéraires français et allemands, qui aura lieu au Mas des Gravières, à Pourrières (Var) **du 20 au 26 septembre 2010**. Animé par un(e) traducteur/traductrice littéraire confirmé(e), cet atelier offre la possibilité d'échanges avec des auteurs participant en même temps et sur le même lieu à un atelier de poésie. Deux séances communes pour discuter des textes auront lieu avec les poètes. Cet atelier sera aussi l'occasion pour les jeunes traducteurs de se former auprès « des anciens » et de se familiariser avec les différentes démarches en matière de traduction de poésie contemporaine.

Date limite de dépôt des dossiers :

31 juillet 2010

Contact :

PASSAGE & CO.

Sabine Günther

Tél. : 04 42 29 34 05

Courriel : passageetco@me.com

Pour plus d'informations
consulter :

<http://web.me.com/passageetco/>

APPEL À CONTRIBUTIONS**Contributions à la revue
tr@jectoire**

La revue tr@jectoires a pour vocation de contribuer à la valorisation des travaux des doctorants et post-doctorants inscrits au CIERA auprès de la communauté scientifique en sciences humaines et sociales, en France, mais également en Allemagne.

La rubrique « synTHESES » permet aux doctorants qui ont soutenu leur thèse entre la fin de l'année 2009 et juin 2010 d'en publier un résumé en français ou en allemand. Dans la rubrique « CIERAthèque », les jeunes chercheurs peuvent éditer une liste des textes publiés depuis la rentrée 2009.

Date limite d'envoi des contributions :

30 août 2010

Contact :

Elissa Mailänder-Koslov

Courriel : mailaender@ciera.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.ciera.fr/>

APPEL À CANDIDATURES**Bourses de recherche
de courte durée pour doctorants
et post-doctorants**

Le DAAD met à la disposition des doctorants et des jeunes chercheurs des bourses de courte durée destinées à la poursuite d'un projet de recherche ou de perfectionnement, non sanctionné par un diplôme, dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales (jusqu'à 4 ans après la thèse). Le séjour en Allemagne est destiné, en principe, à la poursuite des recherches indispensables au projet.

Date limite de dépôt des dossiers :

1^{er} sept. 2010

Contact :

DAAD - Office Allemand d'Echances Universitaires

Catherine Eudine / Peggy Rolland

24, rue Marbeau

75016 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48 / 34

Courriel : recherche-courte-duree@daad.de

Pour plus d'informations consulter :

<http://paris.daad.de>

APPEL À CANDIDATURES**Bourse de recherche post-doctorale
Clemens Heller**

En coopération avec la Fondation Fritz Thyssen (Cologne), la Maison des Sciences de l'Homme (Paris) attribue des allocations post-doctorales pour de jeunes chercheurs en sciences de l'homme et de la société qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un institut de recherche en Allemagne. Toutes les disciplines des sciences de l'homme et de la société sont concernées. Le montant de l'allocation (d'une durée de 3 à 9 mois) s'élève à 1700 € par mois.

Date limite de dépôt des dossiers :

30 sept. 2010

Contact :

Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Direction scientifique - Programme Heller

Mme Raquel Sanz Barrio

54 boulevard Raspail

75006 Paris

Courriel : sanzbarr@msh-paris.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.msh-paris.fr/>

APPEL À CONTRIBUTIONS**Revue TTR (Traduction, terminologie, rédaction)**

Traduction et multilinguisme

Ce numéro de la revue TTR s'adresse aux traducteurs, traductologues, spécialistes de la littérature, linguistes, philosophes, pédagogues, didactiens des langues, journalistes, documentalistes ou tout autre spécialiste qui s'intéresse ou serait exposé à la traduction ou au multilinguisme. Il s'agira de situer la traduction (ses modes de fonctionnement, son rôle et ses fonctions) dans la mouvance contemporaine, issue des déplacements individuels ou collectifs, volontaires ou forcés (l'exil, l'immigration, l'expulsion, l'exploration, le voyage, la délocalisation, la diaspora, etc.) qui réorganisent la perception de l'espace, ainsi que le rapport à soi et à l'autre. Il sera en outre question de saisir le monde de la traduction qui est désormais marqué par les irrégularités, les incertitudes, l'imprévisible et même le chaotique.

Date limite de dépôt des dossiers :**30 sept. 2010**

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/>**Contact :**

Aurelia Klimkiewicz

Courriel :

aklimkiewicz@gl.yorku.ca

APPEL À PROJETS**Bourse aux partenaires
Tele-Tandem**

La bourse aux partenaires Tele-Tandem s'adresse aux enseignants, à qui elle donne la possibilité de trouver un partenaire en Allemagne pour la réalisation d'un projet Tele-Tandem. La plateforme permet, après inscription, de cibler la recherche selon différents critères comme le type d'école, le Land ou la classe.

Date limite de dépôt des dossiers :**30 sept. 2010****Contact :**

Office franco-allemand pour la Jeunesse

Bureau Formation interculturelle

Secteur linguistique

Christiane Behling

Molkenmarkt 1

D-10179 Berlin

Tél. : +49 (0)30 288 757 28

Courriel : behling@dfjw.org

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.tele-tandem.net/>**APPEL À CANDIDATURES****Bourse des fondations Günther
Findel et Rolf und Ursula Scheider**

La bourse des fondation Günther Findel et Rolf und Ursula Schneider s'adresse aux doctorants en sciences humaines, dont le sujet de recherche nécessite un séjour prolongé à Wolfenbüttel. Le montant de la bourse est de 700 € par mois, et les bénéficiaires sont logés gratuitement dans des locaux mis à disposition par la bibliothèque Herzog August. Elle est attribuée pour une durée de trois ou six mois.

Date limite de dépôt des dossiers :**1^{er} oct. 2010****Contact :**

Herzog August Bibliothek

Frau Dr. Gillian Bepler

Postfach 13 64

D-38299 Wolfenbüttel

Courriel : bepler@hab.de

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.hab.de/>

APPEL À CANDIDATURES**Prix de l'Ambassade d'Allemagne
pour la langue allemande en France**

Le prix de l'Ambassade met à l'honneur des professeurs ayant conçu et mené des projets innovants qui ont su éveiller l'intérêt des élèves pour l'Allemagne et leur ont transmis le plaisir d'apprendre l'allemand. Ces projets viennent souvent illustrer un engagement de longue date en faveur de la diffusion de la langue allemande et de la promotion des relations franco-allemandes. Les candidatures sont ouvertes aux professeurs d'allemand de nationalité française qui enseignent dans les écoles primaires, les collèges, les lycées et les lycées professionnels. Un prix sera remis pour chacune de ces quatre catégories d'établissement. Les quatre lauréats remporteront notamment un séjour culturel d'une semaine en Allemagne, prévu pour les vacances de la Toussaint 2011.

Date limite de dépôt des dossiers :**30 oct. 2010**

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.paris.diplo.de/>

Contact :

Ambassade d'Allemagne
Service culturel
Madame Kerstin Kahle
« Prix de l'Ambassade d'Allemagne »
B.P. 30 221
75364 Paris Cedex 8

APPEL À CANDIDATURES**Bourses pour enseignants-chercheurs**

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand. La bourse, d'un montant de 1 840 à 1 990 € par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2 240 €, est établie pour une durée allant de 1 à 3 mois.

Date limite de dépôt des dossiers :**4 mois avant le début de la mission**

Pour plus d'informations consulter :

<http://paris.daad.de>

Contact :

DAAD - Referat 312
Angelika Löckenhoff
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tél. : +49 (0) 228 882 592
Courriel : loeckenhoff@daad.de

APPEL À CANDIDATURES**Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD**

Le DAAD offre des bourses à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 10 mois minimum en Allemagne. Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand. La bourse, d'un montant de 1 840 à 1 990 € par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2 240 €, est établie pour une durée allant de 1 à 3 mois.

Date limite de dépôt des dossiers :

4 mois avant le début de la mission

Pour plus d'informations consulter :

<http://paris.daad.de>

Contact :

DAAD - Referat 312
Angelika Löckenhoff
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tél. : +49 (0) 228 882 592
Courriel : loeckenhoff@daad.de

APPEL À CANDIDATURES**Soutien de colloques en sciences humaines et sociales**

Dans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'étude (1 à 5 jours) en France : indemnité journalière de 80 € et allocation forfaitaire pour les frais de voyage de 250 €. Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement de l'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

Date limite de dépôt des dossiers :

4 mois avant le début du colloque

Pour plus d'informations consulter :

<http://paris.daad.de>

Contact :

DAAD
Marion Rolland
24, rue Marbeau
75116 Paris
Tél. : 01 44 17 02 44
Courriel : rolland@daad.asso.fr

INSTITUTIONS ET PROGRAMMES

Changement des statuts de la Fondation Entente franco-allemande

La Fondation Entente franco-allemande (FEFA) a inauguré le 17 février une nouvelle phase de ses activités. Ses statuts ont été profondément transformés pour être adaptés à sa nouvelle mission : dynamiser et promouvoir la coopération entre la France et l'Allemagne, entre les acteurs économiques, sociaux et culturels français et allemands.

La première tâche de la FEFA était l'indemnisation des « malgré nous », ou enrôlés de force, alsaciens et mosellans, dans la *Wehrmacht*. Leur soutien et celui des alsaciens et mosellans intégrés dans le RAD (*Reichsarbeitsdienst*) reste une préoccupation de la fondation, mais elle a désormais le souci de s'orienter vers le futur, et a énoncé pour ses activités les priorités suivantes :

- renforcement des initiatives franco-allemandes citoyennes,
- promotion du bilinguisme français-allemand à tous les niveaux de la société,
- promotion en faveur d'initiatives européennes portées par la France et l'Allemagne.

Les nouvelles structures de gouvernance de la FEFA donnent une place importante aux personnalités qui siégeront au Conseil d'Administration, dont une moitié seront des Allemands et l'autre moitié des Français. Lothar Späth, ancien Ministre-Président du Bade-Wurtemberg, a été élu président délégué, l'ancien Ministre André Bord reste président de la fondation.

Contact :

Fondation Entente Franco-Allemande
1 rue Saint Léon
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 32 18 00
Courriel : info@fefafa.fr

Pour plus d'informations consulter :

<http://www.fefafa.fr/>



Pour vous abonner, vous désabonner ou pour plus d'informations, envoyez un mail à
cirac@ml.u-cergy.fr

Informatique et Liberté (loi du 6 janvier 1978) : vous disposez d'un droit d'accès, de
rectification et de suppression des informations vous concernant.

CIRAC



Rédaction et administration :

Centre d'Information et de Recherche
sur l'Allemagne Contemporaine - CIRAC
Université de Cergy-Pontoise
33, boulevard du Port
F-95011 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél. : (0)1 34 25 67 00 - Télécopie : (0)1 34 25 67 01
Courriel : cirac@ml.u-cergy.fr

Directeur de la publication :

Alfred GROSSER

Responsable de la rédaction :

René LASSERRE

Rédaction :

Werner ZETTELMEIER
Solène HAZOUARD
Cécile SANTOUL

Edition et diffusion :

Marianne BADER
Solène HAZOUARD
Cécile SANTOUL

CIRAC-FORUM est publié par le CIRAC avec le
concours financier du ministère de l'Education nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DREIC).

Ont collaboré à ce numéro :

Thomas LIENHARD, *Directeur, l'Institut français
d'histoire en Allemagne (IFHA)*

Kristin Speck, *Responsable de formations, Institut national
de la propriété industrielle (INPI)*

Reproduction libre avec mention de l'origine.
Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.